

Collection Unichamp

Bernadette Plot

**ECRIRE
UNE THESE
OU UN MEMOIRE
EN
SCIENCES HUMAINES**



Champion

AVANT-PROPOS

Nous ne prétendons pas proposer ici un livre d'initiation à la recherche en Sciences humaines, les disciplines différant trop les unes des autres pour permettre une telle entreprise. Nous projetons de décrire une démarche de travail. L'expérience d'enseignement que nous avons menée pendant de nombreuses années avec des « thésards », par ailleurs guidés dans la spécificité de leur recherche par un directeur, nous a amenée à constater que, vue d'une certaine distance, la méthode requise pour la mise en œuvre de l'acquis scientifique présentait des constantes.

Ni exposé théorique ni recueil de recettes, ce livre expose les résultats de notre réflexion méthodologique afin de les partager avec ceux qui s'exercent pour la première fois au discours de recherche scientifique académique. Ce souci justifie la présence fréquente de l'expression du nécessaire (« il faut », « on doit »...) qui risque de paraître plus catégorique que ne l'est en réalité l'attitude qui lui est sous-jacente.

Notre recherche se manifeste dans le refus de

II

poser des « modèles » de discours doctoral, refus qui nous a déterminée à montrer la thèse « se faisant » et non la thèse faite. Nous avons adopté une optique didactique plutôt que critique semblable à celle qui nous fait préférer comme matière de cours un roman non terminé, *Le rose et le vert* de Stendhal par exemple, à un roman terminé. L'inachevé nous semble plus propre à révéler la dynamique de la création.

Cette dynamique de la création ne suit pas obligatoirement, dans la préparation d'une thèse, le déroulement des phases que nous avons décrites ici selon un ordre chronologique. A chacun de découvrir le cheminement qui est le plus efficace et le plus fructueux pour lui. Cette liberté essentielle de l'auteur implique la liberté du lecteur. On abordera les chapitres dans l'ordre qui semble bon et on s'apercevra qu'il faudrait parfois les lire « en superposition ».

Nous aimerions penser que notre livre est moins un manuel théorique qu'un instrument de travail : la lecture linéaire n'est pas la seule possible. L'auteur de thèse, mais surtout l'auteur de mémoire, trouvera profit à s'en libérer. Comme la thèse de doctorat, le mémoire est un discours scientifique de type académique et la réflexion méthodologique qui accompagne la production de l'un et l'autre discours n'est pas de nature fondamentalement différente. Cependant le mémoire qui, lui, ne soutient pas de « thèse », est de dimensions restreintes et se prépare en un temps beaucoup plus court. C'est pourquoi certaines des réflexions consignées ici ne seront pas immédiatement utiles à son auteur. Aussi, pour faciliter sa lecture sélective du livre, avons-nous établi à son usage un

index analytique. Il accordera sans doute plus d'importance à certaines entrées (« bibliographie », « fiches », « citations »...) qu'à d'autres. Il est évident que ce « mode d'emploi » du livre n'est qu'une suggestion et que nulle étiquette rouge n'interdit à l'auteur d'un mémoire de lire les passages concernant spécifiquement la thèse !

Proposer des exemples ni trop généraux ni trop particuliers, rendre accessibles à des non-linguistes des notions linguistiques, adresser un discours commun à des étudiants de diverses disciplines, n'est pas une tâche aisée. Nous voudrions remercier ceux qui nous ont encouragée à la mener à bien, en particulier Michel Gauthier pour la confiance qu'il nous a témoignée en nous demandant d'assurer à sa suite la responsabilité pédagogique du cours de méthodologie destiné aux étudiants chercheurs à l'E.F.P.E. (Paris III) et Marie-Annick Morel pour le chaleureux intérêt qu'elle a manifesté lorsque nous lui avons exposé le projet de cet ouvrage.

Le soutien précieux de J.Y. Tadié a été pour nous une marque d'estime qui nous a beaucoup touchée.

Nous voulons remercier tout particulièrement Michel Dassonville, notre ancien professeur et maintenant notre ami. L'expérience qu'il nous a transmise en de nombreuses sessions de travail est l'exemple même du don le plus désintéressé qu'un enseignant puisse faire. Pour tenter d'exprimer notre reconnaissance la seule manière est de souhaiter à tout étudiant d'avoir la chance que nous avons eue et de rencontrer très tôt sur sa route un tel guide.

Bernadette Plot

Bernadette PLOT

ECRIRE UNE THESE OU UN MEMOIRE EN SCIENCES HUMAINES



Librairie Honoré Champion, Editeur
7, quai Malaquais
PARIS
1986

Copyright 1986. Editions Champion, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.
ISBN 2 - 85203 - 010 - 1 — ISSN 0 - 755 - 25 - 13

**ECRIRE UNE THESE
OU UN MEMOIRE
EN SCIENCES HUMAINES**

Dans la même collection :

1. Jean MILLY
La phrase de Proust.
2. Pierre BRUNEL
Rimbaud, projets et réalisations.
3. Pierre-Louis REY
A l'ombre des jeunes filles en fleurs, étude critique.
4. Sous la direction de Jean DUFOURNET
Etudes sur le *Roman de la Rose*.
5. Marie-Claire DUMAS
Etude de *Corps et biens* de Robert Desnos.
6. Etudes recueillies par Jean DUFOURNET
Approches du *Lancelot* en prose.
7. Etudes recueillies par Madeleine LAZARD
Autour des *Hymnes* de Ronsard.
8. Relire le *Roman d'Enéas*.
Etudes recueillies par Jean DUFOURNET.
9. Bernard CROQUETTE
Etude du livre III des *Essais* de Montaigne.
10. Jacques MONFERIER
François Mauriac, du *Noeud de Vipères* à *La Pharisienne*.
11. Bernadette PLOT
Ecrire une thèse ou un mémoire en sciences humaines.
12. La poésie de Philippe Jaccottet, sous la direction de Marie-Claire DUMAS.

A Jean-Louis et Emmanuel

CHAPITRE I

NATURE DE LA THÈSE DE DOCTORAT CONSÉQUENCES PRATIQUES

Avant d'entreprendre le travail de documentation pour une thèse de doctorat, à plus forte raison avant d'aborder la rédaction de cette thèse, il est indispensable de réfléchir sur la nature du discours * que l'on va tenir. Préciser les divers caractères de la thèse de doctorat permet d'assurer une mise en œuvre ultérieure contrôlée et efficace. A condition de ne pas se cantonner à un niveau de réflexion théorique. Ce travail préparatoire est semblable à celui d'un navigateur qui, par des observations pratiques, cherche à prévoir les difficultés éventuelles du parcours. Il faut avoir présent à l'esprit que l'on retrouvera au cours de telle ou telle étape les prolongements de la réflexion initiale.

* Tous les mots marqués d'un astérisque sont définis dans l'index.

A. L'OBJET D'ÉTUDE, SA NATURE, SA CONSTRUCTION DANS LA THÈSE

1) NATURE DE L'OBJET D'ÉTUDE : LA THÈSE DE SCIENCES HUMAINES EST UNE ARGUMENTATION

a) *Scientifique par ses méthodes...*

Le monde dans lequel s'inscrit l'objet d'étude des thèses de Science est communément reconnu comme étant celui du « réel » observable, mesurable. Etudier les propriétés de la matière (Physique), les éléments de la nature (Sciences naturelles), les mers et les océans (Océanographie), les êtres vivants (Biologie), c'est traiter de ce qu'on appelle le « vrai » bien que ce « vrai » ne soit jamais absolu, comme se charge de le démontrer le progrès des Sciences. En 1760, tenir pour « vraie » la génération spontanée pouvait permettre de bâtir des thèses démenties par la suite. Mais en attendant qu'une démonstration vienne en détruire une autre, l'observation et l'expérience rendent compte des divers aspects, des caractéristiques, des phénomènes et des mutations de ce qui constitue le champ de recherches des Sciences.

Au moyen de descriptions du « réel »¹ (descrip-

¹ Nous sommes conscients que le terme de « réel » tel que nous l'employons ici peut être contesté au nom du principe épistémologique qui veut que chaque science construise son propre objet d'étude, différent de l'objet réel commun qui s'offre immédiatement à la perception du chercheur. Au chapitre IV (A) nous insistons sur l'importance de cette construction de l'objet de science dans la thèse. Pour l'instant nous ne voulons que différencier globalement la « Science » des « Sciences humaines », c'est pourquoi nous prenons la liberté de dire qu'en « Science » le sujet est « indépendant des faits qu'il évoque ». On pourrait nous opposer l'exemple de la mécanique ondulatoire

tions qui peuvent être symboliques, comme c'est le cas pour les mathématiques qui cherchent la quantité et l'ordre en tentant de formuler abstraitement le réel qui leur est propre au moyen d'expérimentations sur ce « réel », le chercheur tente de vérifier ou d'établir des lois dont l'exactitude ne puisse être mise en doute et dont la valeur soit universelle.

Le protocole selon lequel une expérience en laboratoire s'est déroulée, le caractère typique de cas cités en référence peuvent être contestés, mais, à partir du moment où ils sont acceptés, si la démonstration obéit aux règles de la logique, la preuve est irréfutable. Méthode proprement scientifique, qui fonctionne à partir de prémisses admises comme vraies, méthode d'induction et de déduction. Dans un tel mécanisme, le sujet reste indépendant à l'égard des faits qu'il évoque, faits qui « triomphent d'eux-mêmes ». C'est une relation objective qui s'établit du sujet à l'objet.

L'objet d'étude des Sciences humaines est l'homme. Domaine observable lui aussi et de plus en plus observé comme un objet comparable à celui des sciences. Ainsi, l'anthropologue Lévi-Strauss a-t-il étudié les relations sociales dans les sociétés humaines comme un fait de communication sur lequel il était possible d'appliquer des méthodes de recherches empruntées aux mathématiques, ou encore des méthodes d'analyse structurale empruntées à la linguistique (elles-mêmes proches des méthodes scientifiques). Il a dégagé à partir d'un grand nombre d'observations des « modèles » permettant de géné-

(mouvement brownien), où la présence de l'observateur est intégrée...

raliser les cas apparemment spécifiques en les rapportant à des structures profondes. Il a constitué un champ d'observation susceptible d'être admis comme « vrai ». En psychologie, on a également constitué des matériaux d'observation « recevables » et Jean Piaget par exemple a analysé la connaissance chez l'enfant au moyen de règles logiques. La littérature n'a pas échappé à cet élan scientifique des sciences humaines. Le roman a été ainsi considéré comme un objet aux structures repérables, quantifiables. Actuellement, les frontières entre les Sciences humaines s'atténuent et les domaines de recherches les plus proches des sciences servent d'auxiliaires à ceux qui en sont les plus éloignés en leur apportant des outils d'analyse propres à étayer solidement les affirmations. Les recherches littéraires reçoivent le concours de sciences telles que la linguistique, la sociologie, la psychanalyse ou l'anthropologie.

Cependant, le domaine des Sciences humaines n'est pas celui des Sciences. On peut concevoir non une typologie des thèses de Sciences humaines (l'interférence d'un domaine sur l'autre rend difficile le repérage de types de thèses nettement différenciés les uns des autres), mais une chaîne allant du plus scientifique vers le moins scientifique. Ce faisant, on s'aperçoit que certains domaines tels que l'esthétique par exemple (domaine du beau) ou la littérature (qui s'inscrit elle aussi pour une bonne part dans le domaine du beau), s'ils sont considérés en eux-mêmes, hors de l'apport des sciences annexes, échappent au critère d'une indiscutable vérité scientifique. Et même s'il existe de nombreux champs d'expérimentation en sociologie, permettant de faire des « déductions », même si le nombre et la qualité

des documents authentiques rassemblés pour des recherches historiques permettent de bâtir des « conclusions », ces « déductions » et ces « conclusions » seront toujours plus facilement sujettes à réfutation qu'en Sciences pures.²

b) elle reste pourtant discutable dans ses conclusions

Le « réel » traité par le chercheur en Sciences humaines est constitué « par lui » comme vrai, il est présenté « par lui » comme acceptable. C'est dire qu'il ne peut y avoir dans ce domaine la même « objectivation » qu'en Sciences pures. Il est vrai que même en Sciences, du moment qu'il y a « thèse », c'est toujours la thèse de quelqu'un. Poincaré, qui s'interrogea sur la philosophie des Sciences, disait qu' : « on fait de la science avec des faits, comme on fait une maison avec des pierres, mais [qu'] une accumulation de faits n'est pas plus une science qu'un tas de pierres n'est une maison ». Nombre de thèses de Sciences dépassent évidemment le stade de la pure et simple démonstration par l'ampleur des propositions émises à partir des premières conclusions. Toute thèse implique une subjectivité, comme le révèle la définition proposée par le dictionnaire Robert : « proposition ou théorie particulière qu'on tient pour vraie et qu'on s'engage à défendre par des arguments ». L'auteur d'une thèse de Sciences soutient *sa* thèse. Mais comme le « réel » qu'il traite n'est pas mis en doute (du moins dans les conditions du fonctionne-

² Sur le danger que représente le « transfert de méthodes » (l'expression est de P. Bourdieu), voir ci-dessous chap. V (B 2 a).

ment de la démonstration), la relation objective sujet/objet n'est pas ébranlée. Elle l'est au contraire dans le cas d'un « réel » « acceptable », « vraisemblable » à partir duquel on peut émettre une hypothèse plutôt qu'une thèse, une « conjecture concernant l'explication ou la possibilité d'un événement »³. Michel Foucault s'est vu reprocher par Jean Piaget de se fier à ses intuitions : cela peut servir de mise en garde à l'auteur d'une thèse de Sciences humaines qui se trouve obligé de mettre en doute le premier — puisqu'il sait que son public le fera après lui — ce qu'il examine, la manière de l'examiner et les conclusions qui semblent se dégager de l'examen. Dans l'impossibilité de démontrer, il pèse le pour et le contre, il fait usage de la dialectique, il argumente, il propose des choix.

C'est cette notion de choix qui, selon Ch. Perelman et L. Olbrechts-Tyteca, distingue essentiellement ces deux types de discours, le démonstratif et l'argumentatif :

« Sans aucun doute, disent-ils, dans le domaine des sciences purement formelles, telles que la logique symbolique ou les mathématiques, ainsi que dans le domaine purement expérimental, cette fiction qui isole du sujet connaissant le fait, la vérité ou la probabilité, présente des avantages indéniables. Aussi, parce que cette technique « objective » réussit en science, a-t-on la conviction que dans d'autres domaines son usage est également légitime. Mais là où un accord n'existe pas, même chez des personnes

³ Deuxième sens donné à ce terme d'hypothèse par le dictionnaire Robert.

compétentes en la matière, qu'est-elle, sinon un procédé à exorciser, cette affirmation que les thèses sont la manifestation d'une réalité ou d'une vérité devant laquelle un esprit prévenu ne peut que s'incliner ?

Il semble, bien au contraire, que l'on risque moins de simplifier et de déformer la situation dans laquelle s'effectue le processus argumentatif en considérant comme un cas particulier, quoique très important, celui où la preuve peut être administrée à l'intérieur d'un domaine formellement, scientifiquement ou techniquement circonscrit, de commun accord, par tous les interlocuteurs. C'est alors uniquement que la possibilité de prouver le pour et le contre sont l'indice d'une contradiction qu'il faut éliminer. Dans les autres cas, la possibilité d'argumenter de façon à aboutir à des conclusions opposées implique justement que l'on ne se trouve pas dans cette situation particulière que l'usage des sciences nous a rendu familière. Ce sera toujours le cas quand l'argumentation tend à provoquer une action qui résulte d'un choix délibéré entre plusieurs possibles, sans qu'il y ait accord préalable sur un critère permettant de hiérarchiser les solutions »⁴.

L'un après l'autre, l'auteur de la thèse de Sciences humaines et son public suivront ce chemin de l'argumentation qui mène à la décision. Chemin qui n'est pas nécessairement le même pour les deux. L'auteur de la thèse, conscient du caractère de probabilité des prémisses sur lesquelles il s'appuie, a

⁴ Ch. Perelman et L. Olbrechts-Tyteca, *Traité de l'argumentation*, Editions de l'Université de Bruxelles, troisième édition 1976, pp. 60-61.